

Mémoire de

Denis Pichet

Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement

28 février 2008

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement
technique de Lachenaie (secteur nord)

Lachenaie le 28 Février 2008

Monsieur le Président,

Je réside à Lachenaie dans le carrefour des fleurs, c'est-à-dire à environ 1 à 1.5 kilomètres du site d'enfouissement de Lachenaie. J'ai suivi avec un grand intérêt la première partie des audiences publique sur l'environnement.

Il est vrai que pour mon secteur, les épisodes interminables que nous avons connus en 1995 sont maintenant terminés. Maintenant, nous subissons quelques épisodes par année. Cependant, ayant connu les effets de ces odeurs sur ma qualité de vie, je peux comprendre et m'allier aux gens qui subissent ces mêmes agressions olfactives quotidiennement.

Le titre de mon mémoire aurait pu être simplement "Le gros bon sens". Après avoir écouté très attentivement la période de questions au BAPE 2008, je me rends compte que le problème du site d'enfouissement BFI est tout simplement qu'il est en milieu urbain. En effet, lors de la période de questions, nous avons vus les représentants de la compagnie BFI Lachenaie se défendre à coup d'analyse d'odeur, analyses plutôt empiriques et non quantifiées avec une méthodologie qui peut être discutable, en disant aux citoyens incommodés par les odeurs que non, il n'y a pas d'odeurs incommodantes.

En tant que citoyen, je ne peux accepter que pour rendre un service à une partie des citoyens, nous soyons obligés de détruire la qualité de vie d'un autre groupe. Je trouve que le principe de dommages collatéraux est absolument inacceptable, surtout lorsqu'il y a d'autres solutions.

Ma plus grande crainte dans ce dossier est au niveau de la santé. Si le promoteur peut nier avec des analyses et des modélisations des faits vérifiables comme les odeurs et le bruit, alors qu'en ait-il sur les effets sur la santé. Il m'est difficile d'accepter de croire qu'il n'y a pas de problème simplement parce qu'ils l'ont dit.

Depuis quelques années, je souffre d'allergies régionales et je me demande si ces allergies ne seraient pas dues à la présence de la proximité du site d'enfouissement. Pourquoi j'utilise le terme d'allergies régionales? Tout simplement parce que le problème d'apparence allergique que je vie disparaît comme par enchantement lorsque je m'éloigne du site d'enfouissement BFI.

En conclusion, Monsieur le président, je vous demande de refuser l'agrandissement du site tel que demandé par le promoteur pour des raisons de proximité avec la population et la non démonstration hors de tout doute pour les risques que ce site pose sur celle-ci. Je crois qu'il serait plus sage d'enfouir les déchets sur un site qui est plus éloigné de la population.

Merci